

Le bulletin de Fontenay



Madame, Monsieur,

Juillet ensoleillé pour accompagner les moissons...

J'aime, il est vrai, entendre le bruit des moissonneuses même tard dans la nuit, le chant des oiseaux, le meuglement des vaches, le hennissement de mes chevaux... j'aime écouter le silence qui m'entoure...

Hélas ! Le 2 juillet notre calme a explosé. Aucun d'entre nous ne s'attendait à un pareil vacarme, il nous a surpris et nous bouleverse. Les communes impactées se regroupent pour manifester leur mécontentement, nous en serons.

La sécheresse oblige à des restrictions d'usage de l'eau dans notre secteur. On nous signale que certains puits sont vides. Soyons donc économes.

Les quelques articles de ce bulletin vous informent des travaux réalisés ou en cours dans le village. Les projets sont aussi abordés, n'hésitez pas à consulter le site Internet de la Commune qui est régulièrement mis à jour.

Je vous souhaite un bon mois d'août et une très bonne rentrée.

Bien à vous

Monique LHOPITAL



La Commune a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur, indispensable à l'entretien des espaces.

Nouvelles recrues ...



Depuis mars dernier **Julie Passe** assure l'accueil et le secrétariat à la mairie en remplacement de Stéphanie Estève.

Les horaires d'ouverture ont été modifiés comme suit : mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h, vendredi 9h à 12h.

Pendant les congés : fermeture de la mairie jusqu'au 21 août. S'adresser au Maire ou aux adjoints en cas d'urgence.

Benoît Churin assure l'entretien de la commune pendant l'absence de Gilbert Monceau.

Pauline Lecornué officie à la cantine et à l'entretien de l'école depuis octobre 2016 pendant l'absence de Marie Hélène Barré.



Moins de bruit pour les riverains de la LGV !



Depuis le 2 juillet 2017, les fontenaysiens riverains de la LGV ont découvert avec effroi le bruit terrible que les passages de trains engendrent.

Quelques habitants se sont plaints oralement : le nombre de trains circulant sur la ligne, leur vitesse de circulation, associée à l'ambiance sonore liée à la configuration du terrain, à la distance des habitations, à la vitesse et la direction des vents, la forte dévaluation des biens ...

Nous invitons les personnes qui le souhaitent à formuler leur mécontentement par écrit ou à s'associer à la pétition disponible en mairie.

Les maires des communes concernées rencontrent en septembre les représentants d'Eiffage en présence du Préfet, pour leur présenter les doléances des personnes impactées et réclamer des aménagements pour atténuer le niveau sonore.



Entrepôt municipal



Avant

L'agrandissement de l'entrepôt communal entrepris depuis quelques mois est terminé. Il est doté d'une porte électrique, sa superficie a été doublée et permet le rangement non seulement des outils de l'employé communal mais également du matériel et du mobilier moins fréquemment utilisés. Toilettes et lavabo y ont été installés.

Le coût de ces travaux s'élève à 28 922.46 € dont 20 286.00 € subventionnés (DETR, Enveloppe Parlementaire et FST) soit un reste à la charge de la commune d'à peine 30 % : 8 636.00 €.

Après



Aire de loisirs

L'aire de loisirs créée en 1992, propose aux habitants de Fontenay une halte sympathique en pleine nature au cœur même du village, un espace de jeux pour les enfants, un terrain de boules, un espace pique-nique convivial dans un cadre verdoyant et arboré.

Le plan d'eau « Le Tébert » creusé dans le même temps, a été régulièrement empoissonné, permettant ainsi aux amateurs la pratique de la pêche.



Aujourd'hui, 25 ans plus tard le temps est venu de rajeunir l'espace loisirs, mais surtout de procéder au curage du plan d'eau où les nénuphars se sont multipliés obligeant à un arrachage manuel régulier – opération très contraignante – où la vase a envahi les fonds rendant la pêche presque impossible.



Un groupe de bénévoles dont des élus travaillent à cette rénovation. **Un grand merci !** Le plan d'eau a été vidé, les poissons placés dans une réserve, les fonds doivent maintenant sécher avant de procéder au curage qui se déroulera en septembre. Dans le même temps le terrain de boules sera refait dans la partie haute, boisée. Le remplacement, la mise en conformité du mobilier et des jeux sont prévus pour 2018



Stationnement - Circulation – Sécurité – Aménagement

Obligation nous étant faite de créer une rampe d'accès à l'église et un emplacement réservé pour les personnes à mobilité réduite, l'espace restant dans cette partie de la place est inadapté au stationnement. Dans un souci de sécurité, nous avons décidé de rendre le fond de la place aux piétons qui utilisent le cheminement école-place de la mairie-lotissement, notamment aux enfants et leurs familles. Un muret a été construit pour délimiter les espaces.



Pour répondre aux demandes d'habitants des rues avoisinantes pour plus de sécurité et moins de stationnements gênants, et à celles des usagers de notre commerce local, de disposer de plus de stationnement à proximité, le Conseil Municipal va procéder à une étude préalable.



Nous avons rencontré un spécialiste du Service Urbanisme et Aménagement à la Direction Départementale du Territoire : l'aménagement du centre du village, le cheminement des piétons, le partage des espaces, la sécurité, le stationnement, la circulation des véhicules, la mise en valeur du parking existant, la vitesse sur la route départementale... sont au cœur de notre réflexion.

En attendant, afin de renforcer la sécurité, il est vivement conseillé aux conducteurs notamment de véhicules de chantier, de camions... d'utiliser le plus possible le parking rue de la Tannerie, situé à moins de 150m du centre.



Des nouvelles de l'école...

Lors du dernier conseil d'école, les enseignantes ont présenté les prévisions d'effectifs qui continuent de diminuer : 35 enfants à Fontenay et 43 à Poillé. Il faut noter que le départ de 15 CM2 en juin 2019 posera un réel problème à notre SIVOS pour la rentrée suivante

Il a été décidé de conserver pour la prochaine année la même organisation des rythmes scolaires, classe pendant 9 demi-journées, et temps d'activités périscolaires le midi (4 j x 45 mn). Une réflexion sera menée dans les mois à venir et les changements seront appliqués à la rentrée 2018.



Le mercredi 28 juin, les futurs petits élèves et leurs parents ont été accueillis à l'école par Mélanie Wathier, pour participer à diverses activités et se familiariser pour la prochaine rentrée.



Le 6 juillet, les élèves de Grande section et CP accompagnés par Fanny Le Mouillour et Valérie Renou, ont été reçus en Mairie. A l'ordre du jour : les couleurs du drapeau français, le drapeau européen, Marianne, La Marseillaise, la devise Liberté, Egalité, Fraternité, les symboles de la République... Le rôle du Maire, le Conseil municipal...

Petits et curieux, les questions n'ont pas manqué !



Soirée Moules-Frites

La traditionnelle soirée Moules Frites organisée par le Comité des Fêtes, s'est déroulée dans la bonne humeur le samedi 24 juin. Malheureusement le feu d'artifice n'a pas pu être tiré, interdit par arrêté préfectoral en raison de la sécheresse et du vent. Gageons qu'il sera encore plus beau en 2018 !



Réfection rue des Lavandières

Suite à l'enfouissement des réseaux aériens puis au remplacement des canalisations d'eau potable, la municipalité avait décidé de procéder à la réfection de la rue. Après vérification, il apparaît que les canalisations d'eau pluviale ne sont pas en bon état. Il est donc nécessaire de les vérifier plus précisément avant d'entreprendre des travaux de surface.

CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 1er mars, seules les mairies équipées du dispositif de recueil sont habilitées à traiter les dossiers de demandes de cartes d'identité. A Brûlon, cette démarche s'effectue uniquement sur RDV à la mairie.

RDV possible du lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30 (fermé le mercredi après-midi)

Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne est disponible sur le site : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017. S'adresser en mairie.

Fleurissement du village



Les jardinières de la place de l'église égayent le centre... Une haie de charmille a été plantée à l'automne dernier du côté de la place Saint-Philibert, près du Monument aux Morts pour constituer une lisière végétale entre le parking et la route.



FESTIVAL DE SABLÉ à FONTENAY
Eglise St Philibert 26 août 14h30

AMANDINE BEYER
FANTASIES POUR VIOLON
Georg Philipp Telemann (1681-1767)

Tarif plein : 18 € - Tarif réduit : 8 €

Renseignements et réservation : 02 43 62 22 22

www.festivaldesable.fr



BRIC A BRAC

De 8h à 18h

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

Organisé par le Comité des Fêtes
Emplacement gratuit sur réservation

Buvette et restauration sur place

Renseignements et inscriptions :

M. CHAUVEAU : 02 43 92 30 69

M. MARTEAU : 02 43 92 40 69

M. TOUCHARD : 02 43 95 35 06

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

La cérémonie commémorative aura lieu
le dimanche 12 novembre 2017 à 11h45
au Monument aux Morts.

Les habitants sont invités à venir saluer la mémoire des valeureux soldats de Fontenay tombés au Champ d'honneur.

A l'issue du dépôt de gerbe, un Verre de l'Amitié sera servi dans la salle des fêtes.



REPAS DES AÎNÉS.

Dimanche 12 novembre : La journée se poursuivra par le **traditionnel déjeuner avec les Aînés** de la commune au restaurant Le Saint Philibert.

Inscriptions en Mairie.

Fontenay-sur-Vègre

Bienvenue sur le site officiel de la commune



<http://www.fontenay-sur-vegre.mairie72.fr/>

Mairie

FONTENAY sur VÈGRE

Tél : 02 43 95 52 10

mairie.fontenay.sur.vegre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Mardi : 9h à 12h et 14h à 18h

Vendredi : 9h à 12h